

Rapports mensuels du Bureau Principal et des succursales pour le mois finissant le 30 août 1898.

BUREAU PRINCIPAL

RECETTES	
Balance en caisse le 31 juillet 1898	\$ 97 54
Propositions.....
Contributions mensuelles.....	39 90
Livrets et règlements.....
Contributions d'installation.....
Contributions aux décès d'épouses.....
Contributions aux malades.....
Contributions aux décès de sociétaires.....	558 60
Certificats d'admission.....
Bulletin.....
Total.....	\$ 696 04

DÉBOURSÉS	
Loyer.....	\$
Distribution d'avis.....	2 63
Remboursements.....
Frais de port.....	2 77
Propositions de sociétaires.....
Bureaux de Perceptions.....	28 35
Divers.....
Impressions.....
Payé à la Caisse Générale.....
Indemnité aux officiers.....
Total des déboursés.....	33 75
Payé à la caisse générale.....	530 25
Balance en caisse le 31 août 1898.....	132 04
Total.....	\$ 696 04

ST-JOSEPH No 10

RECETTES	
Balance en caisse le 31 juillet 1898.....	1 30
Contributions mensuelles.....	1 30
Contributions pour maladie.....
Contributions pour décès de sociétaires.....	18 20
Emprunt du B. P.....	32 74
Total.....	\$ 53 54

DÉBOURSÉS	
Loyer 12 mois.....	15 00
Frais de port.....	0 32
Gardien.....
Divers.....
Convention, délégué.....
Indemnité aux officiers 1897-98.....	16 21
Total des déboursés.....	31 53
Bureau Principal.....	18 20
Balance en caisse le 31 août 1898.....	3 81
Total.....	\$ 53 54

STE-ANNE LAPOCATIÈRE No 18

RECETTES	
Balance en caisse le 31 juillet 1898	8 11
Bulletins
Contributions mensuelle.....	1 30
Contributions aux malades.....
Contributions aux héritiers.....	18 20
Divers.....
Total.....	\$ 27 61

DÉBOURSÉS	
Loyer 12 mois.....
Distribution d'avis et frais de Port.....	0 33
Divers.....
Indemnité au trésorier 1897-98	8 50
Total des déboursés.....	\$ 8 83
Payé au B. P.....	18 20
Balance en caisse le 31 août 1898.....	0 58
Total.....	\$ 27 61

CONTRIBUTIONS AUX DÉCÈS DE SOCIÉTAIRES APPEL No 66

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Québec, 1er octobre 1898.

Le rapport suivant donne le nombre de décès depuis le dernier appel et le montant dû par les sociétaires pour chaque décès cette contribution est payable, au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Applicable à un autre décès.....—\$0 40

Pour le décès No. 73.....— 1 00

Total.....\$1.40

Par ordre du Bureau de Direction.

L. C. MARQUIS, Trésorier B. P.

No du décès	NOM ET PRÉNOM	Profession	Age	Résidence	Date de l'admission	Où enregistré	Date du décès	Cause du décès
73	Jacques Légaré	Sellier	57	St-Sauveur de Québec	6 mai 1884	B. P.	23 juillet 1897	Gastrite